



HONORAIRES DE TRANSACTION

Barème valable à compter du 1 avril 2019

Prix de vente du bien	Pourcentages Commissions agence
Jusqu'à 200 000 €	Forfait de 9500€
De 200 000€ à 300 000€	5.5%
De 301 000€ à 350 000€	5%
De 351 000 à 400 000€	4.5%
De 401 000€ à 500 000€	4%
+ de 500 000€	3.5%